INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AVIVA INVESTORS VALEURS

ISIN : FR0007082136

AVIVA INVESTORS FRANCE - GROUPE AVIVA

FIA SOUMIS AU DROIT FRANÇAIS

Objectifs et politique d'investissement :

- **Classification du FCP :**

-

- **Description des objectifs et de la politique d'investissement :**

Le FCP a pour objectif de valoriser le capital sur la durée de placement recommandée au moyen d'une gestion active de l'allocation entre les divers marchés et classes d'actifs.

Le processus de gestion se fondera sur une analyse macro-économique permettant de définir les grandes thématiques boursières ainsi que les orientations sectorielles et géographiques. En fonction des anticipations et des scénarii privilégiées par la gestion, ainsi que de son appréciation des marchés, chacun des secteurs sera sur-pondéré ou sous-pondéré. Les valeurs seront ensuite sélectionnées à partir de plusieurs critères comme leur potentiel de valorisation et leur négociabilité sur les marchés, les perspectives de croissance des sociétés émettrices, ainsi que la qualité de leur management et de leur communication financière.

- **Caractéristiques essentielles :**

- L'allocation d'actifs du portefeuille et la sélection des valeurs mobilières sont entièrement discrétionnaires. Elle sera décidée en fonction de l'anticipation faite sur les marchés d'actions, sur l'évolution des grandes zones économiques ainsi que sur l'évolution des devises.

L'exposition du portefeuille aux marchés des actions pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif net, de même que l'exposition aux marchés de taux. L'exposition sera réalisée indifféremment par investissement direct en titres, ou par l'intermédiaire d'OPCVM ou fonds d'investissement alternatifs de droit français ou d'OPCVM européens. L'exposition pourra également être réalisée par le biais d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Le FCP sera investi à hauteur de 80% de l'actif net sur des marchés situés en Europe, dans les pays de l'OCDE, mais pourra aussi intervenir à hauteur de 20% de l'actif net sur les marchés des pays émergents. Les titres détenus pourront relever de tous secteurs économiques, de toutes capitalisations, de toutes maturités et pourront être libellés en toutes devises.

La société de gestion applique des dispositions relatives à la sélection des émetteurs notamment en limitant le pourcentage de détention pour un même émetteur en fonction de sa notation lors de l'acquisition. Ainsi, la détention de titres de créance d'un émetteur non noté ou de notation inférieure à A (notation Standard & Poor's ou notation équivalente auprès d'une agence indépendante de notation), ou jugée équivalente par la société de gestion, est limitée à 3% maximum de l'actif net. Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

- **Indicateur de référence :**

L'indicateur de référence auquel l'actionnaire pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est composé des indices suivants (dividendes réinvestis, cours de clôture) : 65% Stoxx 600, 20% Standard & Poor's 500, 10% MSCI Emerging Markets, 5% Topix.

- **Modalités de souscription-rachat**

- L'investisseur peut demander la souscription de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts et le rachat en nombre de parts, auprès du centralisateur BNP Paribas Securities Services (Les Grands Moulins de Pantin - 9 rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex). L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 11h30. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions.
- La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux n'étant pas un vendredi.
- Ce FCP capitalise et/ou distribue ses sommes distribuables.

- **Autres informations :**

- Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés pour ajuster le portefeuille aux perspectives d'évolution de la courbe des taux ainsi que pour exposer ou couvrir le FCP aux marchés actions, taux ou devises. Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de son actif net.
- La performance du FCP résulte de l'encaissement des dividendes ou des coupons versés par les émetteurs des titres détenus, ainsi que de l'évolution de la valeur desdits titres.
- La durée de placement recommandée est supérieure à 3 ans.

Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — **A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé**

1	2	3	4	**5**	6	7

- **Texte expliquant l'indicateur et ses principales limites :**

- Le FCP se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité des marchés actions et de taux.
- Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

- **Risques importants pour le FCP non intégralement pris en compte dans cet indicateur :**

- **Risque de crédit** : l'émetteur d'un titre de créance détenu par le FCP n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital, accru du fait que le FCP est susceptible d'investir en titres spéculatifs.
- **Risque de liquidité** : l'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.
- **Risque de contrepartie** : le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Pour consulter l'intégralité des risques liés au FCP, il convient de se reporter au prospectus, disponible sur le site : www.avivainvestors.fr.

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	**4% maximum**
Frais de sortie	**Néant**

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

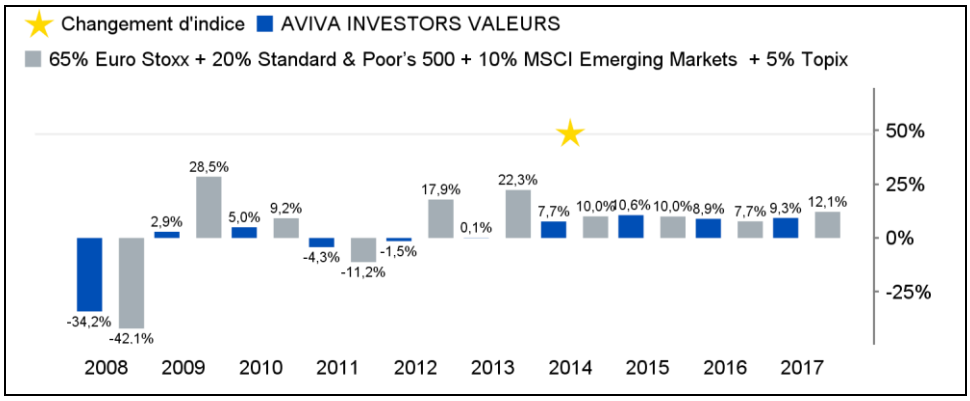
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	**0,55%**
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	**Néant**

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en septembre 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer au paragraphe « Frais et commissions » du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.avivainvestors.fr.

Performances passées :



Avertissements et commentaires :

Cet OPCVM a été créé le 18/03/2003.

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes / coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

L'indicateur de référence a été modifié à la date du 30/06/2014, auparavant 70% DJ euro Stoxx+ 30% FT World ex Eurobloc.
L'indicateur de référence a été modifié à la date du 31/05/2018, auparavant 65% Euro Stoxx ®, 20% Standard & Poor's 500, 10% MSCI Emerging Markets, 5% Topix.
Source : Aviva Investors France, Engine Europerformance

Informations pratiques :

- **Dépositaire :** Société Générale S.A

- **Fiscalité :**

Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. La législation fiscale de l'Etat membre d'origine du FCP peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

- **Lieu et modalités d'obtention d'informations sur le FCP, ainsi que sur les autres catégories de parts :**

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Aviva Investors France
Service Juridique
14 rue Roquépine- 75008 PARIS - FRANCE
Juridique.SERV.FR@avivainvestors.com

- **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :**

La valeur liquidative est disponible auprès d'Aviva Investors France ou sur le site internet : www.avivainvestors.fr.

La Politique de rémunération et éventuelles actualisations sont disponibles sur le site internet ou sur simple demande écrite à l'adresse supra.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 mai 2018.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. Il est autorisé à la commercialisation en France.

La société de gestion de portefeuille Aviva Investors France est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP 97-114).

La responsabilité d'Aviva Investors France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Aviva Investors France, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 17 793 700 €, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 335 133 229. Siège social : 14 rue Roquépine, 75008 Paris.